

**DÉLIBÉRATION N°2025-72**

*Vu le Code de l'Éducation ;*

*Vu le décret n° 2024-842 du 16 juillet 2024 portant création de Nîmes Université et approbation de ses statuts ;*

*Vu les statuts du service de santé étudiante notamment l'article 4 relatif à la nomination du Médecin-Directeur par le Président après avis du conseil d'administration.*

<b>Membres du conseil en exercice ayant voix délibérative :</b>	31
Membres présents ayant voix délibérative ou voix consultative :	30
<b>Membres présents ayant voix délibérative :</b>	22
Dont Membres représentés ayant voix délibérative :	4
<b>Quorum :</b>	16

Le conseil d'administration de Nîmes Université a pris la délibération suivante à l'unanimité :

La nomination de Madame Fanny Grau Coppieters en tant que Médecin-Directrice du service de santé étudiante est approuvée.

Fait à Nîmes le 09 décembre 2025

Le président de Nîmes Université

Benoît ROIG

Classée sous la référence : 2025-72  
Publiée sur le site de Nîmes Université le : 12/12/2025  
Transmis au recteur le : 12/12/2025  
Affichée sur le site internet de l'Université et affichée sur le site Vauban de l'université pour une durée de deux mois

Modalités de recours contre la présente délibération :  
En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du président de l'université de Nîmes et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes.